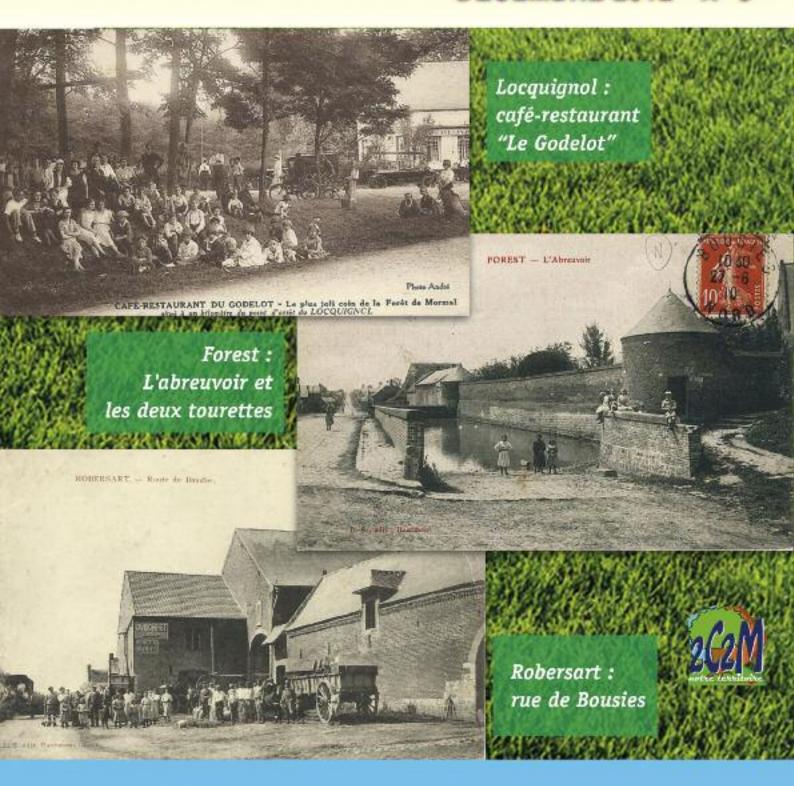
# Communauté de Communes du Pays de Mormal et de Maroilles

DECEMBRE 2012 - Nº 9



Siège : avenue de la Légion d'Honneur - 59550 LANDRECIES

Tél.: 03 27 77 52 35 - Fax: 03 27 07 00 81

www.2c2m-avesnois.fr

## **Editorial**



### Sommaire

2 Editorial.

3 Le fonctionnement de la 2c2m.

4 Bousies : la salle de sports.

6 Fontaine : Fontagnards, vous reconnaissez-

vous ?

7 Forest : la reconstruction de l'église.

10 Landrecies : l'occupation allemande en 1914

13 Le Favril : «la tuerie» (suite).

15 Locquignol : de l'arbre à l'allumette

17 Maroilles : le crime de l'Etoile du Nord.

20 Preux : pourquoi ces sobriquets ?

22 Croix: un Saint-Cyrien au 11 novembre.

Trame verte et bleue.

24 Des réalisations récentes dans nos communes.

26 Ordures ménagères.

27 Jean Lebon (suite).

30 La carte postale dans nos 10 communes.

2c2m - Magazine de la Communauté de Communes du Pays de Mormal et de Maroilles - avenue de la Légion d'Honneur - Caserne Clarke - BP 12096 - 59550 LANDRECIES - Tél. : 03 27 77 52 35

infos@2c2m-avesnois.fr

Périodique gratuit : parution semestrielle
Directeur de publication : André DUCARNE
Directeur de rédaction : Maurice SANIEZ

Conception/rédaction: les membres de la commission « Communication,

Information, Technologies et Multimédia »

Photos: 2c2m

 $\textbf{Impression:} \ \mathsf{JD} \ \mathsf{Diffusion} \ \grave{\mathsf{a}} \ \mathsf{Landrecies}.$ 

Exemplaires: 4500

**Dépôt légal :** 2<sup>ème</sup> semestre 2012 **Numéro ISSN :** 1968-7745

**Distribution :** 10 communes de la 2c2m Imprimé sur papier couché 2 faces.

## Bientôt deux ans!

C'est en effet le 1er février 2011 que j'ai pris mes fonctions de directeur des services de la communauté. J'avais postulé pour deux raisons majeures : d'une part, après avoir commencé ma carrière au sein de différentes communes, je formulais le vœu de m'investir désormais dans une structure intercommunale (la coopération intercommunale étant appelée à un large développement) ; d'autre part, je souhaitais travailler de nouveau dans l'arrondissement où je réside depuis 25 ans et singulièrement dans sa partie rurale que j'affectionne.

Dans un monde de plus en plus urbanisé, les territoires ruraux constituent une richesse essentielle de notre pays : foncier, patrimoine, culture, mais aussi savoir-faire et intelligences locales. L'image du monde rural change avec la montée en puissance des valeurs environnementales et avec de nouvelles populations rurales en provenance des villes.

En territoire rural, comme partout, les communes, nées en 1789 et héritières des villes et paroisses du moyenâge, constituent la cellule de base de la vie démocratique, l'outil de proximité par excellence ; là - plus qu'ailleurs - l'intercommunalité est indispensable à la mise en œuvre de services nouveaux à la population car elle est le support de la mutualisation des moyens et des ressources du territoire.

Sous l'autorité du Président et l'impulsion des élus, les services communautaires (en régie ou par délégation) assurent d'ores et déjà la collecte et le traitement des déchets ; ils gèrent des services à l'enfance (périscolaire et centre de loisirs de juillet) ; ils soutiennent la vie associative (installation de chapiteaux) ; ils contribuent à l'insertion professionnelle (chantier d'insertion) ; ils promeuvent le développement touristique (Carré des Saveurs et Parcours des Sens) ; ils veillent à la préservation de l'espace rural (plantations de haies et de fruitiers, restauration de mares, entretien des haies et interventions en forêt de Mormal). D'autres champs d'actions sont explorés : conditions du maintien d'une offre de santé de qualité ou encore réflexions sur l'hébergement touristique.

Demain, de nouveaux défis seront à relever si les élus font le choix de créer une grande communauté rurale à l'ouest de l'arrondissement d'Avesnes sur Helpe avec pour pôles : Landrecies, Le Quesnoy et Bavay. Fort de la confiance du Président Ducarne et de ses collègues - dont j'ai pu apprécier la simplicité, le sens des relations humaines et le dévouement au bien public ; fort de l'engagement des agents de la communauté dont l'attachement au service public local est un atout précieux, j'aborde cette nouvelle étape avec sérénité et une volonté renouvelée de servir le territoire, ses communes et ses habitants.

Jean Philippe DELBART,

Directeur des services de la 2C2M

## Fonctionnement de la 2c2m

Caserne Clarke - avenue de la Légion d'Honneur BP 12096 - http://www.2c2m-avesnois.fr

59550 LANDRECIES - Tél. : 03.27.77.52.35

Fax: 03.27.07.00.81 infos@2c2m-avesnois.fr

#### **Horaires d'ouvertures :**

lundi, mardi, jeudi de 8h à 12h et 13h30 à 17h mercredi de 8h à 12h (fermeture mercredi après-midi) vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Direction Générale des Services	Pôle Environnement Jeunesse	Services Techniques
Jean-Philippe Delbart directeur	Sébastien Montay coordinateur environnement jeunesse . déchetterie . centre de loisirs-périscolaire	Daniel Semail encadrant
jeanphilippe.delbart@2c2m-avesnois.fr	. trame verte et bleue  smontay.2c2m@wanadoo.fr	Patrick Fior encadrant
Services Administratifs	Caroline Staechelin secrétaire  gestion de la redevance OM maintenance des bacs	Jean-Michel Briatte agent technique
Nathalie Legouverneur secrétaire  . accueil . comptabilité . contrats aidés et chantiers d'insertion	cdesoblin@laposte.net  François Roland chargé de missions	André NISON déchetterie
nathalielegouverneur@wanadoo.fr	. environnement . assistant de prévention  francoisroland.c2m@orange.fr	Nadia Burlion agent d'entretien

## Fonctionnement de la déchetterie

Zone Industrielle - Happegarbes 59550 LANDRECIES - Tél-Fax : 03.27.77.07.77

#### **Horaires d'ouvertures :**

voir planning

#### **Attention:**

La déchetterie est fermée les jours fériés, la 1° semaine d'août, la 1° semaine de novembre et pendant les fêtes de fin d'année.

Mme Caroline Staechelin, pendant les heures d'ouverture, reçoit les usagers concernant les réclamations relatives aux changements de situation pour la redevance des ordures ménagères. Prière de produire les justificatifs.

## BOUSIES

### LA SALLE DE SPORTS DE BOUSIES

Le 19 mai 2012, nous avons inauguré la salle de sports de Bousies. Elle porte le nom de Gérard Noiret.

Retraçons l'histoire de la construction de ce bâtiment. En effet, l'inauguration n'est pas la fin du projet mais le commencement de son exploitation.

L'idée naquit en 1989 avec le nouveau conseil municipal, poussé par les footballeurs bodiciens. Il était difficile de pouvoir continuer ce sport en hiver dans notre département, le pratiquer dans la boue, par grand froid, se révélant fatiguant et parfois décourageant. Nos élus ont ainsi vite compris que, pour le bien être des plus jeunes notamment, cette salle serait réellement un atout pour la qualité des matchs des fins de semaine.



Bien sûr, comme dans tout projet, il est obligatoire de parler chiffres. D'autres priorités furent votées. En voici quelques-unes : l'éclairage public, l'enfouissement des réseaux, l'assainissement, les routes, les bâtiments communaux, le poumon du village (le parc)... Il faut aussi savoir saisir les opportunités, l'achat de terrains, le plateau sportif et parfois, pour ne pas dire souvent, il faut rapidement répondre aux demandes ou les anticiper (réfection totale des deux écoles).

Vous comprenez, alors, pourquoi un projet peut sortir de terre plusieurs années après la naissance de l'idée. En début du nouveau mandat de 2008, le conseil municipal avait souhaité relancer ce projet. En effet, une salle de sports manquait à nos associations sportives, et ce nouveau bâtiment pourrait, à titre exceptionnel, se transformer en salle de rassemblement (vœux au maire, repas des ainés, ...) : la salle des fêtes est parfois trop exiguë.

Cependant, il nous semblait raisonnable de ne pas avoir recours à l'emprunt. En effet, un tel bâtiment est acceptable pour une commune de 1 700 habitants s'il ne déséquilibre pas le budget. L'emprunt doit être réservé au financement de projets structurels et primaires. En d'autres termes, il est préférable de faire financer la construction d'une école qui en principe reste prioritaire face à une salle de sports.

Nous avons voté des budgets économes. Nous devions trouver 1 300 000 € afin de réaliser ce projet. La chasse aux subventions fut lancée. Très vite, nous nous sommes rapprochés du département, de la jeunesse et des sports, de la 2C2M et du sénateur.

Une première réflexion nous conduisit sur l'arrière de la salle des fêtes pour construire cet équipement. Mais la surface offerte était trop juste. Il fallait également prévoir des places de stationnement ; de plus des lignes électriques enfouies étaient à modifier. Pourquoi pas ? Mais cela rentrerait-il dans l'enveloppe fixée ?



Une opportunité se présenta alors à la commune. Un bâtiment industriel, au centre du village était à saisir. Afin d'éviter une friche, ce site retint notre attention. La complexité du dossier (inadaptation des locaux) et la possibilité d'une relance économique du site nous firent lâcher prise. En effet, toujours question de priorité, la création d'emplois serait la bien-

venue dans notre village. Nous avons eu raison : il semble que ces bâtiments vont accueillir à nouveau des travailleurs. Nous ne pouvons que nous en réjouir...

Il nous fallait donc trouver un autre lieu. L'achat antérieur de terrains accolés au parc facilita notre choix. En effet, la salle serait construite au milieu du parc, à proximité du plateau sportif. Elle s'intégrerait au paysage avec des matériaux locaux et traditionnels (briques, bois).

L'étude du sol fut lancée le 10 mai 2010. Les subventions furent validées par la suite. Les appels d'offres par lots furent publiés le 9 novembre 2010 dans La Voix du Nord afin de recruter les entreprises les « mieux disantes ». Le permis de construire fut reçu en mairie le 28 juin 2010. Ainsi, en un mois et demi, ce projet qui a mûri durant près de 20 ans, sortait de terre.



Les travaux comprenaient 13 lots décomposés de la manière suivante :

Les entreprises retenues sont entre parenthèses.

VRD (Musy) ; Gros-œuvre (Moreaux) ; Charpente bois lamelle (Margueron) ; Couverture bardage (Genty) ; Menuiseries bois (Tavernier) ; Menuiseries alu vitrerie (Alubat) ; Chauffage gaz (Colson) ; Sanitaire (Colson) ; Electricité ventilation (Lefevre élec) ; Revêtement de sol sportif (Musy) ; Matériel sportif (Sports France) ; Carrelage sol souple (Cergnul) ; Peinture (Mongue).

Le maître d'œuvre choisi fut l'architecte Dufour à Cambrai ; le bureau de contrôle chargé de la mission de contrôle technique et de la mission de coordination a été confié à l'Apave à Valenciennes.

Ainsi l'équipe était complète, les travaux furent lancés. La météo fut clémente durant cette période.

Au printemps 2011, les premières pierres sortirent du sol. Le chantier fut sans encombre. La commission des travaux suivait quotidiennement l'avancement de manière professionnelle. Gérard Noiret (adjoint aux travaux), Bertrand Lamarche, Jean Chatelain, Gilbert Burlion, Nathalie Vincent et André Ducarne furent assidus aux réunions de chantier chaque mercredi. Ainsi, en novembre 2011, la mairie prit livraison de ce bâtiment.

Le coût de cet équipement est de  $1\ 221\ 411 \in$  TTC. Il est subventionné à 80% (le maximum réglementaire sur le hors taxes) par le département ( $540\ 000 \in$ ), la commission « jeunesse et sports » ( $160\ 000 \in$ ), la 2C2M (fonds de concours :  $120\ 000 \in$ ) et la réserve parlementaire du sénateur Lecerf ( $14\ 880 \in$ ).

Avec la récupération de la TVA, la salle revient à 227 370.60 € à la municipalité. A 133 € par habitant, il aurait été stupide de ne pas concrétiser ce projet.

Deux associations supplémentaires se sont créées : le tir à l'arc et le judo. (Renseignement sur le site « bousies.fr »). La mise en place du calendrier d'occupation fut difficile. En effet, la country, la gym, le tennis, le tennis de table, le football, le tai chi chuan, le judo, le tir à l'arc et les écoles devaient s'intégrer dans le planning. Il faudrait pratiquement prévoir la construction d'une seconde salle...

Revenons maintenant au début de cet exposé. Pourquoi le nom de Gérard Noiret? Vous qui le connaissez depuis plus de 30 ans, vous avez la réponse. Il s'est investi dans sa commune, votre commune, depuis tellement longtemps, qu'il mérite cette mise à l'honneur. Vous connaissez sa modestie. Face à l'unanimité de la décision du conseil municipal, il n'a pas pu refuser ce cadeau de remerciement.

Gérard reste actif, sa voiture bleue sillonne chaque jour les rues de Bousies... Il veille, en ce moment, à la construction de la salle d'accueil (accessibilité aux personnes à mobilité réduite) à l'arrière de notre mairie.

### **FONTAINE-AU-BOIS**



## FONTAGNARDS, VOUS RECONNAISSEZ-VOUS?

Le registre historique paroissial de la commune, tenu depuis le 19ème siècle, nous a déjà fourni à plusieurs reprises de très intéressantes informations relatives au patrimoine local : les écoles, l'église, les monuments... Je l'ai une fois de plus feuilleté pour y dénicher de véritables petites « pépites », ces révélations cachées, oubliées, méconnues, qu'il est utile d'exhumer et de mettre à la connaissance des Fontagnards d'aujourd'hui... et de demain.

A propos des Fontagnards, le registre nous en apprend « de belles » quant à leur caractère, à leurs mœurs et à leur vie sociale! Lisez plutôt ce qu'on y trouve dans le courant du 19ème siècle, sous la plume de notre chroniqueur...

« Il est toujours délicat de caractériser une population et d'en faire un portrait conforme à la vérité. Nous allons donc donner nos appréciations personnelles, non sans quelques hésitations, sans doute parce qu'elles sont peu louangeuses. Notre longue cohabitation nous permet cependant de le faire et les faits ont souvent confirmé nos observations.

D'un point de vue des rapports sociaux, absence complète de charité, ignorance du don de soi, égoïsme... Jamais l'on n'entend un mot favorable à l'égard d'autrui. Discordes invétérées, haines au sein même des familles, rancunes perpétuelles... les gens de Fontaine sont par ailleurs hostiles aux étrangers venus s'établir dans la commune et qui ont réussi à faire fructifier les terres que l'incurie, l'inconduite et l'intempérance des « indigènes » avaient laissées dans un état lamentable. Peu de rapports avec les localités voisines, rancunes de clochers...

D'un point de vue religieux, absence presque complète de sens chrétien et de la foi catholique. La religion n'a guère de place dans la vie des gens de Fontaine. Indifférents à l'égard des dogmes, ils croient aux sortilèges, aux maléfices et à toutes les sottises de la superstition. Ils sont seulement empressés d'honorer les saints pour la préservation de leur bétail

(Saint Laurent du Rosimbois, Saint Antoine du Bois L'Evêque).

Au point de vue des idées, c'est le « terre à terre » ; aucune élévation ni aspiration supérieure, absence d'idéal, âpreté au gain.

Au point de vue politique, en dehors d'une infime minorité, la masse est tout à la dévotion du pouvoir et de l'administration. Presque toute la population est pour la révolution. La politique a perdu un peuple qui était jadis pour l'ordre et la justice.

Au point de vue comportement, abord cauteleux, politesse calculée. Chez le peuple, c'est le fond qui manque le plus ; imprudent serait celui qui se fierait à lui (sic!).

Au point de vue moral, profanation systématique, entretenue, voulue, des devoirs et des obligations du mariage. Nombre calculé des enfants, d'où absence de joies sincères et tourments affreux provenant de l'unique héritier du nom et des vices... »

Diable! Que voilà une peinture impitoyable de nos ancêtres, qu'il convient toutefois de tempérer à partir de deux critères.

Tout d'abord, rédigées par un tenant de l'église, ces appréciations ne brillent pas par leur objectivité, c'est le moins que l'on puisse dire, et elles ont un petit parfum de revanche...

Ensuite, dans cette France encore paysanne et pauvre, les habitants de notre territoire ne devaient pas être très différents de ceux des autres régions, la lecture d'autres ouvrages nous le confirme, qui font état des priorités de l'époque au jour le jour : se nourrir, se loger, se vêtir...

N'ayons donc pas trop de complexes et moins encore de honte à la lecture de ce témoignage d'époque sans concession, certes ; mais l'on peut se dire que, comme ailleurs, les progrès techniques tout autant que les progrès des idées ont permis aux Fontagnards, en deux siècles et malgré deux guerres, de sortir de l'obscurantisme et de la précarité.

Mais il n'est pas inutile de savoir d'où nous venons pour mieux apprécier où nous en sommes...Et félicitons-nous aussi de lire ciaprès qu'il pouvait malgré tout y avoir à Fontaine du courage et du patriotisme, comme le registre paroissial le raconte...

#### Un héros méconnu

« Lors du siège de Landrecies par les Autrichiens, un combat fut livré, le 12 septembre 1793, à l'entrée du village de Fontaine-au-Bois entre les armées française et autrichienne. Sept maisons furent incendiées. Un second engagement eut lieu le 29 mars 1794. Les troupes ennemies occupèrent le village pendant onze mois et s'y livrèrent à toutes sortes d'excès. A leur départ, elles eurent la cruauté d'em-



## Une magnifique restauration

Très dégradée par l'humidité, la toile monumentale ornant le chœur de l'église - une Descente de Croix, copie anonyme de l'œuvre de Rubens, datant des années 1612-1614 et exposée à la cathédrale d'Anvers - a fait l'objet d'une récente restauration. Le travail d'une peintre spécialisée de Valenciennes, Fanny Toulemonde, lui a rendu son éclat et sa précision, qu'un éclairage spécifique viendra prochainement renforcer. Un pupitre d'information sera également installé à l'entrée de l'église. Un bel exemple de préservation du patrimoine artistique de notre territoire...

mener un enfant du village, Joseph Ladrière, âgé de 14 ans, fils de Georges, alors capitaine dans l'armée française.

Le commandant autrichien, retiré en Valachie, le prit à son service et le traita en esclave. A 18 ans, le captif parvint à s'échapper, s'enrôla dans l'armée autrichienne puis eut la hardiesse de rallier l'armée française au plus fort d'une bataille. Couvert de blessures et soigné il fit connaître sa nationalité et on le renvoya à Fontaine-au-Bois auprès de sa mère, devenue veuve.

A 20 ans, il intégra l'armée française et prit part aux campagnes de l'Empire. Fait prisonnier au Portugal, il fut emmené en captivité en Angleterre, où il endura toutes sortes de mauvais traitements. Il en revint en 1816 et fut décoré de la Légion d'Honneur. »

Jean-Marie Leblanc

### FOREST-EN-CAMBRESIS

#### LA RECONSTRUCTION DE L'EGLISE

L'église de Forest-en-Cambrésis dont l'origine remonte au 12e siècle a été détruite à la fin de la guerre 1914-1918. Les troupes allemandes ont occupé le village depuis pratiquement le début des hostilités. En 1918, pour protéger leur retraite, elles firent « sauter » l'église pour détruire son clocher qui permettait d'avoir une vue étendue sur les environs.

La destruction de l'église du village portait une charge émotionnelle telle que sa renaissance s'imposa d'emblée, mais il y avait d'autres priorités, et il fallut attendre de nombreuses années.

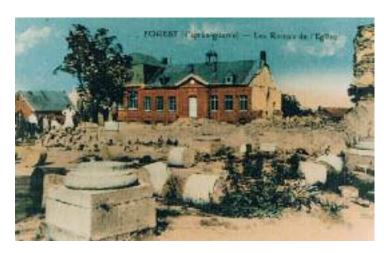
Dès mars 1919, un Plan d'Aménagement et d'Extension des Villes et Villages fut créé par voie législative. L'objectif était de restaurer les édifices communaux, mais il apparut rapidement que la reconstruction des édifices religieux - 3 500 sur les 13 départements sinistrés représentait un budget très lourd et qu'il convenait de prendre des dispositions particulières.

#### L'intervention des Sociétés Coopératives Diocésaines de Reconstruction.

C'est ainsi que dès le début de l'année 1921, chacun des 11 diocèses concernés se dota d'une Société Coopérative de Reconstruction.

Au sein de chacune de ces coopératives fonctionnaient différentes commissions spécialisées, notamment chargées d'examiner les soumissions des entreprises, d'organiser les adjudications et la réception des travaux. L'ensemble était supervisé par un Comité Technique, composé essentiellement d'architectes, qui donnait son avis sur les projets de reconstruction et d'aménagement.

Leur financement reposait naturellement sur la



délégation d'une partie des indemnités communales de dommages de guerre et également sur des dons et legs de particuliers. Mais, compte

## Programme Musical

DE LA

### GRAND'MESSE

DE 10 HEURES

Siste la Bénédiction de l'Église :

Marche d'Athalie . . . . . . . . . . . . Mondelsohn.

Au cours de la Messe :

Messe en mi-bémol, à 3 vois mistes. The Dubois.

A l'Offerteire, Tu es Petrus, à 3 voix . Th. Dubeis

A l'Elévation, Prière.

A la Sorie, Marche Royale . . . Duval.

## APERÇU SUR L'HISTOIRE DE FOREST

Le 1<sup>st</sup> document de l'Histoire de Forest est us exte de donation du 12 Mars. 705 par loquel Châldebert II, soi de Forese, leit abandon à l'Abbuye de Saint-Derie de tous est donn sir le Ville de Salemes et un dépendence dont Forest, abandon de droite confirmt par Chaldemagne le 25 Juie 775. Une convenient parote entre BAUDOIN V courte de Haimest, qu'allair marier au file bahalle avec l'étique Auguste soi de Forese, et GUILLAUME, abbé de Saint-Derie, décide de la fondation du village de Forest, qui ocçat de suite se charte (1160). D'un échangre de tenne en 1804, entre Jean d'Avenuer, courte de Haimest et l'Abbuye de Marcillas, il advint que pour quelques temps les terres de Forest, larrest propriété des abbés de Marcillas.

C'est à cette époque qu'apparaissent les principeur Seigneurs de Forest, dont le fiel coutait want le landation de village, paisqu'un contain Herbert de Forest puit put se tourant d'Auchin es 1096.

Les Seigneum de Fount les plus manquests laient s'Thomas de FOREST, gouverteur du Cateau von 1425, qui s'est grandement et loydement composté à la garde de la dire ville, sous le due de Budant slors grades d'heèle.

Le denier de ces Srigneum, Josepper, de FOREST, est 3 estians dont Tune: Jeanne, let wede hértière et Speces Géned de Leachien. Seigneur de Constantin, dont l'un des 5ts vends le feit à Jean de WOORT, écuyer chitodain du Cateau le 22 Mars 1572. Ce de Woort, foi le denier presenteur course du let de Fernat.

En 1679, per le traité des Pyrénées, Ferret for cattaché à la France et LOUIS XIV, Seigneur de Forest, vendit ses tenen en 1671 à François-Joseph de la PIERRE; turon de Bussies.



('Out ditail in-College page 2 of 5.)

## PROGRAMME DU CORTÈGE

#### PREMIÈRE PARTIE

#### HISTORIQUE DE FOREST

Baudoin V, Conte de Haisont (1170) . . M. L. Ledien. Marguerite d'Alsace, son épone . . . Mº J. Preux. 2 cavaliers de l'époque . M" S. Hautecœur, M. Soufflet. Guillaume, Abbé de Saint-Desis (1170) . . M. Vital-Provot. 2 clercs de l'Abbaye . . M" Lesur Simon, Lebon Léon. Thomas de Forest (1425) . . . . M. M. Carcassonne. Couverneur de Catora. 2 hommes d'armes à cheval. . Mº A. Claisse, R. Barras. Jacques de Forest (1560) . . . . . M. E. Bricout. Jeanne de Forest. . . . . . . . Mº A. Legrand. 2 cavaliers . . . . . . Ma L. Soufflet, C. Druesne. Jean de Woort (1572) Chambris du Catesa . M. L. Henniaux. Louis XIV (1671). . . . . . . . . M. A. Preux. 1 Officier du Roi. . . . . . . . M. P. Leriche. 2 Monsquetaires du Roi . M" P. Lasne, P. Itenaud. François-Joseph de la Pierre . . . M. E. Douay. Raron de Bonnier. 2 hommes d'armes . . . . . Mª J. et A. Dumes. Jesse de Forest, Navigateur (1623) . . . M. R. Boulogne. Paysans et Manants, Mª A. Cange, A. Beillen, G. Brasselet, R. Barras.

#### DEUXIÈME PARTIE

#### GROUPES RELIGIEUX

Enfants de chœur et Croix.

Bannière Sainte Enfance. . . . . M. A. Barbleux. . . . Groupe d'Enfants.

Bannière de Saint Denis . . . . . M. L. Henniaux.

4. L'Ange Gardien
5. La Foi Mto G. Lécouvez, J. et E. Claisse.
6. L'Espérance , M <sup>M</sup> G. Lécouvez, M. Bristie, M. Laigle.
7. La Charité M. Cappellez, A. Noiret, M. Claisse.
8. Bannière de Saint Joseph M. Désir Briatte.
9. Saint Denia, Éséque, patron de Foren M. L. Prinvot,
Blanche de Castille Miss G. Prayot,
Saint Louis, Rai de France G. Cappeliez
Joanno d'Arc M. Briatte.
Groupe de Lorraines Miss C. et R. Cange, M. et L. Obled, A. Gosset, S. Thieuleux.
Bannière de la Sainte Vierge Miss E. Cange.
Saint Michel A. Barbieux
Sainte Catherine E. Hanscotte
Sainte Marguerite S. Druesne.
Sainte Marie-Madeleine R. Provot.
N. D. de Lourdes C. Dumez.
et Bernadette M. Haverdy.
Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus ML. Hennlaux
Saint Jean-Baptiste M. M. Thieuleux
L'Ange de l'Agonie M* A. Claisse.
La Sainte Famille . M" L. Ethuin, Claisse, G. Henniaux.
Instruments de la Passion Mar II. Boulogne, A. Caudmont
La Sainte Vierge, postée par Mar R. et F. Rengux, L. et G. Benniaux.
Sainte Cécile Mª R. Thurette.
10. Harmonie Municipale de Bousies.
11. Section des Combattants de Forest, avec leur despesa.
12. Bannière du Socré-Cœur M. P. Ledieu.
13. La Religion catholique Mª ML. Ledieu.
<ol> <li>Pages porlant objets cultuels</li> <li>M<sup>os</sup> Preux, A. Barbieux, JA. et B. Pruvot, G. Lécouvez, H. Raverdy, V. Druesne, L. Pontaine, P. Henniaux.</li> </ol>
15. Groupe de Reuristes.
16. Le Saint Secrement.

tenu des délais parfois très longs imposés pour le règlement de ces indemnités, elles durent s'appuyer sur des fonds d'emprunts familièrement qualifiés à l'époque d' «emprunts du Bon Dieu », calqués sur les emprunts lancés par les Collectivités Publiques. Afin d'éviter un émiettement de leurs possibilités opérationnelles, elles formèrent un groupement qui émettra un premier emprunt massif en 1922 de 200 millions de francs et un second de même importance en 1928.

Dans l'ensemble, les architectes s'efforcèrent de reconstruire les églises telles qu'elles étaient autrefois. Cependant lorsque la totalité de l'édifice fut détruit, ils tentèrent une « modernisation » comportant une présentation plus contemporaine. Ce fut sans doute ce qui présida à la conception de la nouvelle église de Forest.

## Les étapes de la construction de la nouvelle église.

C'est en fin d'année 1921 que débuta le parcours de la reconstruction. Le conseil municipal du 2 novembre décida d'adhérer à la Coopérative de Reconstruction du Diocèse de Cambrai en cours de constitution, et désigna son représentant en la personne du Chanoine d'Englefontaine Emile Flament. L'étude du projet et la consultation des entrepreneurs prirent du temps. En février 1923, la commune fut en mesure d'adopter les plans et devis de reconstruction présentés par 2 architectes de Cambrai : messieurs Prudent et Brière de l'Isle pour une somme de 854 564,50 F avant de les déposer devant la commission compétente de la Coopérative de Reconstruction.

Il fallut ajouter à ce montant un supplément pour les fouilles - les fondations étant différentes de celles de l'église détruite - l'achat de l'autel, des fonds baptismaux, de la croix et du paratonnerre.

Puis vinrent la refonte de la cloche confiée à la Maison Wauthy, fondeur de cloches à Douai et l'acquisition de l'horloge fabriquée à Morbier dans le Jura.

Le coût total de la construction de la nouvelle église se monta à 950 000 F. C'était un montant impressionnant. A titre indicatif, les dépenses annuelles de gestion de la commune totalisaient en moyenne dans les années 1925 environ  $80\,000\,\mathrm{F}$ ; le traitement annuel d'un agent municipal était d'environ 7 500 F.

L'adoption du projet par la coopérative et sa réalisation prirent un peu plus de 6 années. En juillet 1929, quelques semaines avant la remise de l'église au service du culte, la réception provisoire eut lieu. Le budget primitivement alloué fut dépassé et les entrepreneurs durent consentir un « rabattement » sur leur mémoire pour éviter un arrêt des travaux.

L'inauguration de l'église se déroula le 28 juillet 1929, assortie d'un programme « grandiose » de cérémonies. Elles débutèrent le matin par la bénédiction de l'église par le Chanoine Flament, suivie d'une messe solennelle. L'après-midi, à 15 heures, un grand cortège historique et religieux, formé d'une centaine d'habitants costumés représentant pratiquement l'ensemble des familles, parcourut les rues du village.

## **LANDRECIES**



## LES PREMIERS JOURS DE L'OCCU-PATION ALLEMANDE EN 1914

Lors de la première guerre mondiale, la région fut la scène de rudes affrontements.

Le 26 août vers 5 heures du matin, des batteries allemandes installées aux Etoquies bombardèrent Landrecies jusqu'à 7 heures 30. Vers 8 heures, trois automobiles allemandes, armées de mitrailleuses, s'avancèrent lentement, jusqu'au pont du canal et s'arrêtèrent. Ne voyant pas d'Anglais, elles allèrent chercher un détachement d'infanterie qui s'empressa de piller, au passage, les maisons de la ville basse.

Il était 9 heures, quand le pont du canal fut franchi par les premiers allemands, qui se mirent à piller les maisons de la ville.

Le même jour, à Landrecies, dès 9 heures du matin, les Allemands prenaient possession de la cité. En raison du bombardement précédent, toute la population était dans les caves. Bientôt retentirent fifres et tambours. L'armée ennemie faisait son entrée triomphale dans Landrecies, musique en tête, les soldats marchant au pas de l'oie.



La parade militaire terminée, les guerriers étaient libres! Sous les chocs violents des crosses de fusils, les portes des habitations étaient défoncées. Baïonnette au canon, les soldats firent remonter les civils des caves et, bien encadrés, les dirigèrent vers l'église, tandis qu'un pillage en règle des maisons s'effectuait.

Monsieur André Bonnaire (père), maire de la ville, était chez sa sœur. Il fut emmené avec son épouse et, au milieu d'un rassemblement de civils, un officier allemand se présenta à lui en disant : « Burgemeïster ? - Oui ! » répondit l'intéressé.

Sortant son révolver, l'officier lui ordonna de le suivre à l'église, où, déjà, se trouvaient réunies des centaines de personnes se demandant si leur dernière heure n'avait point sonné.

Le maire essaya d'imposer le silence troublé par des lamentations et des larmes. Le doyen Fournet monta en chaire et invita ses paroissiens au calme et à la prière. Les entrées de l'église étaient gardées militairement.

Un officier supérieur, casque à pointe en tête, entra dans le lieu saint et imposa le silence à la foule en prière. Il demanda trois otages volontaires qui répondraient qu'il ne serait fait aucun mal à ses soldats. En cas d'attentat, les otages seraient fusillés!

Au milieu d'un silence impressionnant, le maire se présenta aussitôt. « Encore deux ! J'attendrai cinq minutes » dit l'officier.

Deux minutes ne s'étaient pas écoulées que M. Emile Thomas, premier adjoint, et M. Brognez, clerc de notaire, vinrent se placer aux côtés de M. Bonnaire, qui les embrassa pour leur témoigner sa reconnaissance, tandis que le doyen Fournet leur donnait sa bénédiction pour les

protéger, et que les membres de leurs familles faisaient des adieux émouvants!

Encadrés de soldats allemands, baïonnette au canon, les trois otages volontaires furent emmenés dans une maison de la ville basse, près du pont du canal. Ils y furent enfermés dans une chambre pour y passer la nuit. Une heure plus tard, deux soldats français de la 145e ligne, qui avaient été faits prisonniers dans les environs, vinrent les rejoindre.

Aussitôt l'éloignement des otages, les habitants purent quitter l'église et rentrer chez eux. Les familles des trois prisonniers leur apportèrent le repas du soir. La nuit se passa sans incident et. lendemain, étant resté calme dans la ville, les trois otages furent libérés, mais restaient responsables des sévices qui pourraient être faits à l'armée allemande.

Deux jours plus tard, le 28 août, des troupes allemandes traversèrent la ville, en chantant leur victoire. En passant au Faubourg de France, au carrefour des routes de Maroilles et de Prisches, elles aperçurent trois cadavres de soldats allemands, tués lors des combats, deux jours auparavant. L'un d'eux avait les yeux sortis des orbites. Aussitôt l'officier commandant la colonne donna l'ordre d'incendier le quartier limitrophe, prétendant qu'on avait, à dessein, crevé les yeux d'un militaire. La menace fut mise à exécution. Quand les maisons commencèrent à brûler, les incen-

M. André Bonnaire, prévenu du fait, se précipita au Faubourg de France, à la recherche de l'officier commandant la colonne. Quatorze maisons flambaient. Les habitants en larmes, fuyaient ces lieux de désolation. Une fumée âcre remplissait l'atmosphère. Le feu allait être mis à l' « Hospice des Vieillards », où les religieuses, à genoux, imploraient les Allemands d'épargner leur bâtiment abritant soixante

diaires se répandirent dans tout le quartier.

vieux et vieilles. Le maire joignit ses supplications à celles de ces saintes femmes, mais rien n'y fit, l'incendie fut ordonné.



Avisant un sous-officier, M. Bonnaire lui fit comprendre qu'il était le maire et demanda à être conduit devant un officier. Satisfaction lui fut donnée et sur affirmation que le cadavre n'avait pas été mutilé, mais qu'une balle lui avait fait sortir les yeux de la tête, on l'écouta. Un médecin militaire allemand étant sur place, confirma l'hypothèse émise et l'ordre d'incendier l'Hospice fut rapporté. Les hospitalisés rentrèrent dans leur établissement, alors qu'ils s'en étaient éloignés avec un maigre baluchon. Il n'en est pas moins vrai qu'une vingtaine de maisons avaient été incendiées inutilement et injustement.

Un sort identique allait être réservé à la caserne Dupleix, quand on intervint de même, en sa faveur.

Deux jours plus tard, le 30 août : nouvel incident ! Un combat entre deux avions adverses obligea l'aviateur allemand à atterrir au Grimpet, sur la route de Fontaine. Pour se remettre de son émotion, il s'approcha d'une maison, pour demander à boire, mais les habitants refusèrent de lui ouvrir. Alors, à coups de poings, il frappa dans un carreau et se blessa fortement. Avisant un officier en cantonne-

ment, il lui affirma que des civils l'avaient blessé! L'officier, dans une colère froide donna l'ordre de brûler le quartier et ses soldats arrê-

> tèrent une vingtaine d'otages appelés à être fusillés si le coupable ne se dénonçait pas.

> Des femmes éplocoururent rées chercher le maire. Avec toute la diligence possible, il se rendit au Grimpet, avec l'espoir de rencontrer l'officier responsable. Une grange et une maison étaient déjà proie la des flammes. Arrivé à hauteur du quartier du commandant, une sentinelle lui tira des-

sus et il n'eut que le temps de se mettre à l'abri d'un pan de mur, encore fumant et deux nouveaux coups de feu furent tirés. M. Bonnaire entendit les balles ricocher sur les briques. Il sortit son mouchoir et l'agita. Un sous-officier s'approcha et le conduisit à l'officier, assis dans un fauteuil, au milieu des pâtures, fumant une pipe énorme. Près de lui, gardés par quatre soldats en armes, une vingtaine d'hommes du Faubourg du Quesnoy et de la route de Fontaine, implorèrent le maire de les sauver. Le Commandant expliqua qu'un aviateur avait été blessé par un civil et que les vingt hommes seraient passés par les armes, si on ne trouvait le responsable. M. Bonnaire sollicita une enquête sur l'origine de la blessure. L'officier accepta et après examen approfondi, les otages furent relâchés, mais lui fut retenu. L'officier lui dit : « vous avez fait vaillamment votre devoir. L'aviateur s'est blessé lui-même. C'est lui qui sera puni!».

Le bon sens et la justice l'avaient emporté sur la fourberie et l'iniquité.

Mario Papa

#### LE FAVRIL



## IL Y A PRES D'UN SIECLE ET DEMI, LA TUERIE (suite)

#### Le procès, la défense et la sentence :

Commencée le 5 août par l'acte d'accusation impitoyable à l'égard de Manesse, lu par le procureur général Pinart, l'audience criminelle se poursuivra à la cour d'assises du tribunal de Douai en faisant comparaître pas moins de 35 témoins, dans une salle comble. La défense de Manesse sera difficile et malaisée, assurée par l'avocat du barreau de Douai commis d'office,



Edmond Lemaire. Ce dernier tentera dans sa plaidoirie d'invoquer « une exaltation d'ivresse et puis ensuite un accès de folie furieuse » pour expliquer le geste disproportionné de Manesse qui l'a pris le 17 mars 1865, par rapport au grief d'une spoliation de sa part d'héritage équitable au décès de sa belle-mère. Manesse n'ajoute rien tandis que la parole lui revient en dernier ressort, probablement dépassé par la spirale infernale qui s'empare de lui et face à laquelle il ne comprend peut-être pas toute la démesure de ses actes, perpétrés sous l'empire de l'alcool. Son avocat aura bien essayé de clore par un appel à la pitié pour lui épargner la vie, tentant de convaincre de l'inutilité de l'intimidation du crime par la mort « car Dieu seul en est maître! » et que la justice des hommes ne peut se substituer à celle de Dieu... en vain. De telles envolées, dignes d'un Badinter des temps modernes qui parviendra quant à lui à abolir la peine de mort par les mêmes démonstrations 116 ans plus tard, n'auront pas convaincu l'opinion et le jury de l'époque, encore immatures pour entendre de tels raisonnements.

Le président de la Cour nuancera toutefois le portrait dur dressé par le procureur Pinart : il ne retiendra pas une sordide préméditation en vue d'un héritage provoqué par la disparition très aléatoire et risquée de toute une famille mais plutôt, et à juste titre, « un coup de trop qui a poussé ses rancunes à un paroxysme fatal » et il mettra en exergue aussi ses aveux, sans lesquels la vérité n'aurait pu être pleinement établie et tout au mieux des présomptions

fortes.

Le jury se retira de 17h45 à 18h25 pour délibérer et rendra son verdict, somme toute dépassionné, sans retenir la préméditation, mais reconnaissant la culpabilité de Manesse et le condamnant à mort. La Cour indiqua la place publique de Landrecies comme lieu d'exécution... Manesse n'exprima aucune émotion, aucune réaction!

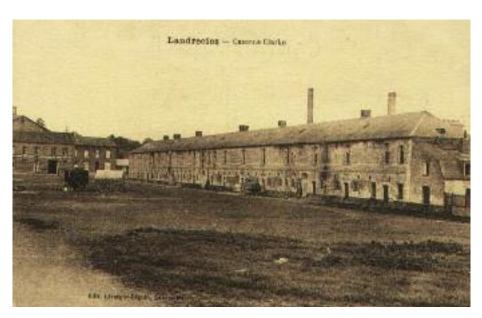
Le 24 août, la chambre criminelle de la Cour de cassation à Paris rejeta le pourvoi engagé contre

l'arrêt de la Cour d'assises du Nord à Douai, puis la demande en grâce impériale fut refusée tout autant...

## L'exécution publique et l'inhumation de Manesse à Landrecies :

La place publique de Landrecies, cité de garnison encore emmurée dans ses fortifications, se révélant trop insuffisante pour accueillir en toute sérénité une foule probablement nombreuse curieuse de ce genre de spectacle, il fut décidé de procéder à l'exécution publique sur l'esplanade de la ville basse, autrement dit devant la caserne Clarke. L'instrument en vigueur depuis la Révolution pour ce type d'œuvre de justice qu'était la guillotine, fut installé à l'extrémité occidentale de l'esplanade,

face à la ville, c'est-à-dire devant la partie actuelle de l'ancienne caserne qui tient lieu de siège à notre intercommunalité. La date fixée pour l'application de la sentence de mort fut le samedi 9 septembre 1865, à 6h00 du matin. Prévenu la veille à minuit, Manesse ne montra aucun signe d'agitation. Préparé à son dernier voyage vers sa contrée, il fut extirpé de sa cellule de la prison de Douai pour embarquer dans le train à 1h30 sous escorte de la gendarmerie, descendre en gare de Valenciennes à 2h30, puis poursuivre en voiture de louage, toujours sous escorte, et revêtu d'une camisole. Le convoi arriva à 5h00 du matin à Landrecies au poste de garde de la porte d'entrée de la ville basse.



La ville grouillait d'une foule très nombreuse, accourue depuis la veille de tous les cantons, voire arrondissements voisins, qui fit relater dans la presse que les hébergements en ville étaient saturés et que la nuit fut bruyante à Landrecies ce soir-là, car beaucoup n'ont pu dormir dans une telle agitation générée par un afflux incessant de badauds. De 10 à 12000 personnes, voire de 15 à 18000, selon les sources, si l'on tient compte des curieux qui ne purent pénétrer dans l'enceinte fortifiée et furent confinés à l'extérieur des portes de la ville, la foule habituelle attendue pour une telle démonstration de la justice populaire avait mobilisé toutes les brigades de gendarmerie à cheval de l'arrondissement et une compagnie d'infanterie venue de Cambrai pour renforcer la garnison de la ville afin d'assurer le maintien de l'ordre. Des spectateurs se hissèrent même sur les toits de la ville basse, tandis que la foule au sol, impatiente et compacte, était régulièrement repoussée autour de l'échafaud par les troupes à cheval. Elisa Largillière, femme de Manesse, était elle-même présente dans l'assistance, fraîchement arrivée de Douai dans la nuit où la veille encore elle rendait visite à son mari en ignorant, comme lui, qu'il s'agissait alors de leur dernière entrevue...

Monsieur de Douai, accompagné de son fils, ainsi que Monsieur d'Amiens - comprenez par cette appellation les exécuteurs des basses œuvres en province, c'est-à-dire les bourreaux - arrivés dans la nuit, via la gare du Cateau,

pour remplir leur office prirent possession de Manesse au pied de l'instrument du supplice vers 5h50, transporté qu'il fut en charrette depuis les 30 mètres qui le séparaient du corps de garde où sa dernière toilette fut accomplie. Il monta sans assistance les marches de l'échafaud, embrassa une dernière fois le prêtre et son bourreau qui, le saisissant et le poussant sur la planche basculante de l'instrument, fit actionner la chute de la lame fatale et fit taire à jamais Manesse qui pourtant

haranguait encore la foule d'un « adieu tertous ; adieu min garchon Joseph ; on va me couper la tête... ». Le silence était complet, il était 6h00 du matin, la justice des hommes venait de faire expier son crime odieux à Manesse...

Aussitôt, la dépouille du supplicié fut prise en charge et transportée au cimetière de Landrecies où elle fut ensevelie promptement et temporairement avant de rejoindre la terre du cimetière du Favril pour lequel la famille devait présenter une demande expresse d'autorisation de transfert auprès du sous-préfet, par respect pour les sépultures de ses victimes qu'il y avait précipitées près de 6 mois plus tôt! Personne ne sait si cette demande fut formulée, obtenue et mise en œuvre par la famille : les archives communales et le cimetière du Favril ont perdu

toute trace des concessions antérieures à 1866, époque où les inhumations se faisaient encore majoritairement en pleine terre sans autre monument qu'une croix funéraire et subissaient une réaffectation au fil du temps, les faisant disparaître à jamais de la mémoire des hommes...

Le même jour, dès 7h00 du matin, le registre d'Etat Civil de Landrecies enregistrait la déclaration faite par 2 employés de l'octroi (municipal), missionnés pour ce faire, avec cette simple mention du décès de Manesse « sur l'esplanade de la ville basse de Landrecies », sans aucune précision quant aux circonstances inhabituelles de sa mort!

De nombreux curieux, après l'inhumation au cimetière de Landrecies, au Faubourg de France, poursuivirent le chemin jusqu'au Favril, à 3 kilomètres, pour visiter les lieux du crime!

La veuve Manesse, Elisa, ne lui survécut que de 5 ans au Favril où elle décéda le 12 octobre 1870 et fut inhumée. Curiosité ou hasard des faits, le fils Manesse, Joseph, en fait du prénom d'Erice, alors âgé de 15 ans en 1865, que son père rappelait dans ses recommandations du dernier instant, mourut 4 jours après sa mère, à 20 ans, célibataire sans descendance. Quant à la fille, Joséphine, enfant naturelle d'Elisa, née en 1838, soit 11 ans avant le mariage de ses parents et déclarée Largillière par son grandpère, ne se maria qu'à 41 ans en 1869 au Favril sous le nom de Manesse, comme fille légitime de notre Joseph Manesse, avec Thomas Gantois, également du Favril, de 10 ans son aîné; mais leur union ne dura même pas 2 ans puisqu'il décéda lui aussi dans les semaines qui suivirent le décès de sa belle-mère et de son beau-frère, le 1er novembre 1870, sans descendance. Il n'est pas établi à ce jour ce qu'elle a pu devenir par la suite : s'est-elle remariée ? A-t-elle quitté le village? Y est-elle décédée elle aussi sans postérité? ... à croire que le châtiment divin s'acharnait à poursuivre la famille de notre meurtrier, lequel avait déjà répondu de ses actes devant la justice de l'homme!

Frédéric Damien

# **LOCQUIGNOL**

#### DE L'ARBRE A L'ALLUMETTE

Depuis l'origine des temps, il a fallu conserver le feu produit surtout par les orages et bien plus tard, les ancêtres du briquet apparurent : le silex et le morceau de bois sec que l'on faisait tourner vite sur un autre morceau de bois sec. L'échauffement produit faisait rougir le bois sec et en soufflant dessus, on obtenait quelques minuscules braises ; braises que l'on recouvrait avec un peu d'herbe sèche.

Dans la Rome antique, les vestales, sous peine de mort, entretenaient en permanence le feu sacré. Elles payaient de leur vie l'extinction de celui-ci! Dans certaines régions du monde, les indigènes se battaient pour se voler le feu!



Dans les siècles passés, le briquet était le seul appareil permettant d'obtenir du feu à volonté. Il était composé d'un morceau de pyrite ou d'une pièce d'acier qui venait frapper une pièce dure en produisant des étincelles suffisantes pour enflammer un morceau de chiffon ou d'amadou placé à proximité.

L'emploi du briquet étant malaisé, on conservait fréquemment des braises couvant dans l'âtre. Pour transporter ce feu d'un endroit à un autre, on utilisait de petites baguettes de bois préalablement trempées à leur extrémité dans du soufre fondu. Ces allumettes rudimentaires ne pouvaient être enflammées que par contact avec un corps en ignition.

L'allumette des temps modernes, dite allumette chimique, ne naquit qu'au XIXème siècle. En 1805, le chimiste français Chancel imagina de garnir l'extrémité de ces allumettes soufrées d'une pâte à base de soufre et de chlorate de potasse; ces allumettes, au contact d'un chiffon imbibé d'acide sulfurique, s'enflammaient mais non sans danger pour l'utilisateur.



En 1816, apparaissait la première allumette au phosphore imaginée par le français Derosne.

En 1817, le pharmacien anglais, John Walker eut l'idée d'une allumette dont le bouton, composé notamment de sou-

fre, de chlorate de potasse et de sulfure d'antimoine qui pouvait s'enflammer par frottement sur du papier de verre.

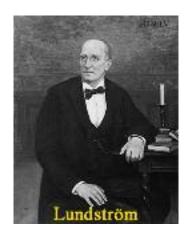
La véritable allumette moderne fut inventée en 1831, indépendamment l'un de l'autre, par le français Charles Sauria et par l'autrichien Stephen Von Roemer. Le bouton de cette allumette était principalement composé de phosphore blanc et de chlorate de potasse. Les premières fabriques d'allumettes furent créées en Autriche à Vienne en 1833 mais l'emploi du phosphore blanc, très toxique, exposait les ouvriers à la nécrose phosphorée appelée « mal chimique ». De plus, les produits présentaient une inflammabilité dangereuse.

A partir de cette date, divers perfectionnements furent apportés, mais les principes de base restaient les mêmes.

#### Principales modifications intervenues:

. En 1847, découverte et étude scientifique du phosphore rouge. Cette découverte devait supprimer les inconvénients d'une inflammabilité excessive et d'une manipulation très nocive. Mais la mise au point des compositions utilisées pour le bouton de l'allumette et du frottoir fut longue.

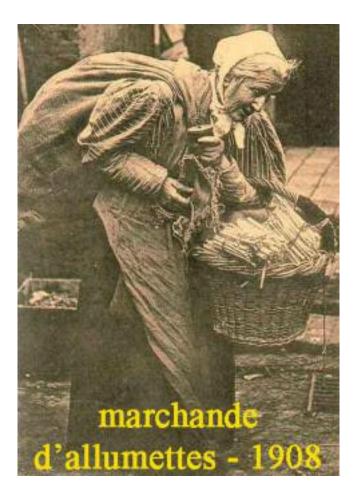
. Les premières allumettes de sûreté furent fabriquées à Jonkoping par Lundstrom et furent consacrées à l'Exposition Universelle de Paris en 1855.



. En 1870, après la poursuite des recherches, les allumettes sans phosphore qui ne peuvent s'enflammer que par frottement sur un frottoir comportant du phosphore rouge, sont considérées comme des allumettes de

sûreté.

. Enfin, en 1897, utilisation par deux ingénieurs français Sévène et Cahen, du "sesquisul-fure de phosphore" pour la fabrication des allumettes s'enflammant sur toute surface rugueuse.



#### Processus de fabrication :

Le bois utilisé en France pour la fabrication des tiges est exclusivement du peuplier.

Les grumes de peupliers sont tronçonnées et les billots ainsi obtenus sont écorcés puis déroulés en feuilles minces d'une épaisseur de 2 mm environ. Ces feuilles de déroulage sont entassées et passées sous un hachoir pour obtenir des tiges d'allumettes. L'avance de la charge est ainsi égale à celle de l'épaisseur de l'allumette.

Les tiges d'allumettes séchées sont reprises dans une machine dite à chimiquer où, implantées dans des plaquettes percées de trous, elles sont trempées d'abord dans de la paraffine puis dans un bain de pâte qui, en séchant, constitue le bouton ou la tête de l'allumette.

Les boîtes (coulisses et tiroirs) sont faites en carton et produites sur des machines à cadence rapide utilisant du carton en bobines.

Voilà, vite expliquée, la fabrication de l'allumette qui a donné en France, depuis 1952, l'occasion de planter du peuplier sur des sols ingrats et humides.

Marc Lavie

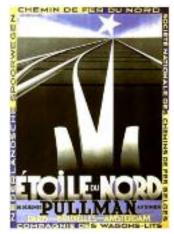
## **MAROILLES**

#### LE CRIME DE L'ETOILE DU NORD

L'Etoile du Nord quitta la gare d'Amsterdam à 11h00. L'homme avait pris place dans le compartiment G.263 de la voiture 5. La police de Bruxelles signala sa présence dans le train à 14h00. Pas d'arrêt à la frontière avant l'arrivée du convoi prévue en gare du Nord à Paris,

quai n°11. Une tempête sur la Manche balayait de ses bourrasques pluvieuses l'Avesnois. Rien de plus normal en novembre.

Si les autorités néerlandaises et belges suivaient l'itinéraire de cet homme, c'est que l'individu était dangereux, escroc et



chef d'une puissante bande, connu des services de police européens sous le nom de Pietr Johannson dit Pietr le Letton. Le commissaire Jules Maigret de la 1ère brigade mobile parisienne attendait aussi son arrivée à Paris.

Dans sa voiture Pullman, Pietr avait pris le thé et lu les journaux anglais et français entre Bruxelles et la frontière. L'express roulait à 110 Km/h. Après Maubeuge, le maître d'hôtel le vit se diriger vers les lavabos.

Un homme dissimulé derrière des bagages suivit Pietr. A hauteur de la halte d'Hachette, il se précipita sur lui, tira à bout portant un coup de revolver 6 mm. Pietr s'écroula, touché mortellement à la poitrine. Un cantonnier du chemin de fer du Nord ou un Maroillais venu chercher sa marchandise à la halte aurait pu saisir la



vitesse la gare de Hachette. (Cl. J.-H. Renaud.)



scène à travers le verre cathédrale des lavabos. Rien de cela, le meurtre resta sans témoin.

Etonnamment, un quart d'heure après avoir quitté sa place dans le Pullman, Pietr regagna son siège. La gare de Landrecies défilait devant ses yeux. A Paris, Maigret le vit descendre du train pour se rendre à l'hôtel Majestic.



L'instant suivant, le commissaire trouvait dans les lavabos de la voiture 5 de l'Etoile du Nord un cadavre qui fut identifié comme étant celui de Pietr le Letton! Un sosie?

Il faudra toute l'expérience et l'intuition du célèbre commissaire au feutre et à la pipe, Jules Maigret - commande-moi des demis et des sandwichs - pour dénouer cette affaire criminelle. Pietr le Letton est le premier roman policier de la longue série des Maigret. Georges Simenon le rédige de septembre 1929 à mai 1930 alors qu'il se trouve au nord de la Hollande, à Delfzijl. On peut donc dater fictivement le meurtre en novembre 1928.

Le 14 décembre 1922, Georges Simenon a emprunté cette même ligne ferroviaire. Il quittait définitivement Liège, sa ville natale, pour se lancer dans la littérature à Paris. Bien que familier de la ligne, il va pourtant commettre une erreur dans le roman, sans conséquence pour l'intrigue et le timing. Le train international Liège/Paris de Simenon dessert bien Maubeuge. L'Etoile du Nord, provenant de Bruxelles, évitait lui cette gare, passant par Quévy (gare frontière)/Feignies. L'un et l'autre rejoi-

gnaient ensuite le même itinéraire à partir d'Haumont.

Avant la création de la SNCF en 1938, le train mythique L'Etoile du Nord, créé en mai 1927, était exploité par la Compagnie Internationale des Wagons-lits. Il donnera son nom à un film de Pierre Granier-Deferre en 1982 avec Simone Signoret et Philippe Noiret. Pietr le Letton deviendra un téléfilm pour Antenne 2 en 1972, l'acteur Jean Richard incarnant le commissaire Maigret. André Gide dira du roman : « sujet remarquable ». Simenon était plus critique : « Pietr le Letton n'était pas un chef-d'œuvre. Il n'en a pas moins marqué dans ma vie une sorte de charnière ». Dans ses mémoires intimes, il dira encore que son roman Pietr le Letton vit: «la naissance d'un certain Maigret que je ne savais pas devoir me hanter pendant tant d'années et qui allait changer ma vie de tout au



tout ». Le roman paraîtra chez l'éditeur Arthème-Fayard en 1931. Pour la première fois, Simenon signera l'œuvre de son vrai nom, abandonnant son pseudonyme Sim.

Les amateurs maroillais de romans policiers auront l'année suivante leur compte de faits criminels réels. En octobre 1932, un conseiller municipal de Locquignol demeurant Hachette, Alfred Harbonnier, 50 ans, était roué de coups au café Godet à Maroilles par un herbager du Bois Brun, Henri Gastout. Un droit de passage dans un champ et l'ivresse avaient provoqué la querelle. Après le décès d'Harbonnier le lendemain, l'irascible herbager, père de sept enfants, est arrêté et écroué à Avesnes. L'autopsie révélera la cause de la mort d'Harbonnier : une hémorragie cérébrale suite à sa chute sur la pierre de seuil de la salle de bal de Godet. Lors du procès, Henri Gastout, sapeur-pompier volontaire à Maroilles, sera défendu par Me Vinois du barreau d'Avesnes. Plaidant l'état d'ébriété de l'accusé, sa repentance affichée, il obtient une condamnation de deux ans avec sursis et une série d'indemnités au bénéfice de la veuve Harbonnier, ses deux filles et ses ascendants. D'un meurtre de roman, les Maroillais étaient passés à une réalité tragique. Toujours en 1932, Simenon écrira son roman noir « La maison du canal ». Cette fois sans Jules Maigret.

Le roman de Simenon ne cite pas la halte d'Hachette ni la gare de Landrecies. C'est grâce aux détails précis apportés par le récit qu'une reconstitution a été possible. Qui a finalement exécuté Pietr le Letton ? Après bien des péripéties, Maigret arrêtera le coupable au bout de la jetée du port de Fécamp - que Georges connaît bien - où il se suicidera après ses aveux au commissaire. L'assassin, Hans Johannson, n'était autre que le frère jumeau de Pietr le Letton! Sa ressemblance avec son frère avait permis la confusion dans les lavabos de la voiture 5 de l'Etoile du Nord. Le mobile du crime? Pietr voulait épouser Berthe, la fiancée de Hans humilié! De chair ou de fiction, basculer. tout homme peut Simenon/Maigret le savait bien.



**Hervé Gournay** Société Historique de Maroilles

## PREUX-AU-BOIS

## POURQUOI CES SOBRIQUETS?

Il y a quelques dizaines d'années, dans nos villages, on vivait encore quasiment en vase-clos: on naissait, on allait à l'école, on se mariait, on travaillait et on mourait dans le même village.

Les mariages avec des étrangers étaient rares, et quand cela se produisait, c'était avec quelqu'un d'une commune voisine.

Tout le monde se connaissait, se fréquentait, se tutoyait en s'appelant par des noms amicaux de remplacement, un surnom familier comme on aurait pu le faire avec ses proches : c'était le sobriquet.

L'usage de sobriquets, qui était assez répandu en France, a ceci de particulier dans notre région, qu'il touche une très grande partie de la population et qu'il a persisté jusqu'à nos jours.

Nos ancêtres, au début du ler millénaire, ne portaient qu'un seul nom semblable à notre prénom actuel, souvent le nom d'un saint. Ce n'est que vers le XIe siècle, pour éviter les homonymes, que l'on commença à donner un autre nom, un « surnom » qui est notre nom de famille d'aujourd'hui. Les Anglais ont d'ailleurs conservé ce premier sens en utilisant le terme « surname » pour le nom de famille.

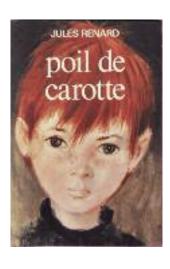
Au début, on précisait simplement en y ajoutant le nom du père (Jean fils de Paul a donné Jean-Paul) ou le métier (Brasseur), ou l'origine géographique (Dubois) ou une particularité physique (Lebrun) ou une référence à une anecdote personnelle (Leriche).

C'est ce même principe de formation du nom qui a abouti à la création de sobriquets.

A l'opposé du prénom qui est choisi par les parents et qui est toujours avantageux ou flatteur, le sobriquet est imposé par les amis ou les voisins et ne s'embarrasse pas de plaire, il est même le plus souvent moqueur et railleur.

Et c'est sans doute là, la véritable origine du sobriquet: le sens de l'humour qui était un des traits dominants de nos ancêtres.

L'écrivain, René Jouglet, dans son récit de jeunesse autobiographique «Les Paysans», nous



dépeint la gaieté des chantiers de Mormal et «l'allégresse de ces hommes dans les bois ».

Nos ainés avaient un goût prononcé pour la blague, la taquinerie, et de ce fait les surnoms attribués étaient souvent plaisants, mais encore plus souvent péjoratifs. Ils

étaient, apparemment, toujours bien acceptés.

Ils reprenaient (et reprennent encore):

#### - des particularités physiques :

les Pasroux (cousins des Roux) mais euxmêmes ne l'étaient pas.

#### des particularités physiques et généalogiques :

les Blancslalie : des personnes très blondes dont la grand-mère se prénommait Eulalie.

#### - des fonctions :

el militaire : avait été soldat aux Dardanelles. les sodars : soldats - el caporal : le caporal.

## Eugène du Sapeur : ancien maire

Les «Sapeurs» : l'arrière-grand-père de la famille avait été soldat du génie (ou sapeur) lors de la campagne de Russie et en était rentré à pied avec une énorme barbe. Eugène du Sapeur, un descendant, a été maire par intérim de la commune de Preux-au-Bois pendant la seconde guerre mondiale. La lignée des Sapeurs s'est éteinte en 1977 avec Jeanne du Sapeur.

Il semblerait donc que les sobriquets ne se transmettent pas systématiquement et qu'ils se créent et disparaissent au gré des générations.

Il pouvait y avoir plusieurs sobriquets dans la même famille, alors que d'autres n'en possédaient aucun.

Les sobriquets sont des expressions de la vie de tous les jours, évidemment en patois, utilisés selon le bon gré de chacun et dont une anecdote en était bien souvent la source.

Certains sobriquets ont des origines qui resteront toujours obscures, tout comme l'origine même du mot « sobriquet » qui reste une



énigme. Il nous vient du XIVème siècle avec la signification de «coup de menton» et on ne sait trop pourquoi il prit son sens actuel.

Le patois est support naturel des sobriquets

et tant que le patois sera parlé, il restera des sobriquets dans nos villages.

En ce qui concerne la région avesnoise, on lui connaissait beaucoup de sobriquets dont celuici peu reluisant « la queue du Baudet » pour qualifier la fin du département du Nord. Et d'après les recherches effectuées par un historien de la région de Fourmies, il faut savoir qu'au XIXème siècle, quand on citait l'Avesnois, on évoquait également « la Sibérie de la France » eu égard à son enclavement et son climat très rude. Les choses ont un peu évolué et on entend depuis parler de la Petite Suisse du Nord...

Catherine Marsy

# ROBERSART

#### PAROLES DE PIERRE

En avril 2012, la pierre bleue a trouvé un adepte habile, à Robersart. C'est un héritier de la tradition de l'architecture rurale en Avesnois avec ses matériaux et techniques. David Delbruyère (DD) sait transcrire ses émotions



en sculptant la pierre bleue, le marbre et le granit. L'architecture rurale en Avesnois utilise deux matériaux : la pierre bleue et l'argile. L'abondance de l'argile a d'ailleurs favorisé l'emploi de la brique.

La fabrication de celle-ci avait lieu sur l'emplacement de la construction et bien souvent avec l'argile tirée des fondations. La cuisson au charbon de bois donnait des briques d'un beau rose saumon non uniforme ou orangé. Elles créent l'harmonie avec la pierre bleue utilisée pour l'encadrement des ouvertures. La pierre bleue, à grain fixe et serré, était employée comme pierre de parement ou pour la confection des mangeoires d'écurie, de dallages. Cette pierre, de par sa structure et sa composition calcaire, peut être travaillée avec n'importe quel outil.



Autrefois, dans chaque village, un tailleur façonnait la pierre au ciseau. C'est ce que David fait revivre de façon superbe. Le bloc de pierre est d'abord équarri ; ensuite le parement (c'est-à-dire la face visible dans la maçonnerie) est sculpté de façon magique. Bosses et trous disparaissent sous le ciseau autour du parement. La pierre offre un véritable tableau créé par une ciselure modelée par des coups franchement marqués. Il se forme un dessin où la lumière s'accroche. La sculpture crée des pleins, des vides et des sonorités. La pierre parle et montre ses aspects vivants et variés. Il faut remarquer que la patine de la pierre varie avec l'exposition. Bleuâtres à l'origine, les parties lisses bien exposées à la pluie prennent une teinte gris uniforme par la suite.

Ici, il a su animer une fontaine avec un paysage campagnard tranquille. Là, il a façonné le bla-

son de pierre enserré au linteau d'une porte d'entrée. Souvent, on peut y voir gravés une date, les initiales des destinataires ou l'invocation apaisante en hommage au Christ : IHS « Jésus sauveur des hommes ».



Que ce jeune artisan sache encore longtemps transcrire de belles œuvres! Cette année, il a été accueilli avec enthousiasme et curiosité à la brocante de Forest et à la foire Saint Luc de Landrecies!

Reine Gaïda

# CROIX-CALUYAU

#### CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 2011

Cette cérémonie du 11 novembre 2011 a été marquée par une présence singulière : un saintcyrien de 24 ans, arborant une tunique bleu de



roy accolée de bleu de ciel avec grenades en soie jaune, gansé d'une épaulette d'or et sa contreépaulette, épinglé d'une médaille de la défense nationale et de celle des services militaires volontaires, vêtu d'un pantalon garance orné d'une bande bleu de ciel et coiffé d'un shako bleu de ciel surmonté du Casoar, ce fameux plumet rouge et blanc, nous a fait l'honneur de se joindre au défilé.

Devant le monument aux morts, avant le dépôt de la gerbe, il a lu dans le plus grand silence le message du Ministre des Armées exprimant la reconnaissance de la Nation à tous les soldats. Quelle émotion pour quelqu'un qui veut consacrer sa vie à l'armée d'effectuer sa première sortie officielle là où il habite depuis l'âge d'un an! Quel symbole pour Sébastien Janicot dont le projet a été parfaitement réfléchi comme en témoigne son parcours!

Il obtient le Baccalauréat à 16 ans et intègre Sciences Po à Paris. Ensuite il part en stage un an à Berlin. A son retour, il travaille comme chargé de mission auprès du Conseil Général de la Côte d'Or. Mais, au bout d'une année, il se rend compte que le côté uniquement intellectuel de sa fonction ne le satisfait pas entièrement. C'est pourquoi, il tente le concours de l'école spéciale militaire de Saint-Cyr et le réussit brillamment. Sébastien fréquentera cette école un an au lieu de trois, vu son niveau d'études, afin d'atteindre les compétences requises dans le domaine militaire. Actuellement lieutenant, il a rejoint l'arme de l'infanterie car celle-ci est au cœur de l'action, en première ligne.

> toujours été quelqu'un d'engagé. Adolescent, il était secouriste à l'Assecors, puis chef de louveteaux. Il pratique le judo, joue du piano et a été réserviste pendant quatre ans avant de devenir officier de carrière.

Quel parcours pour Sébastien Janicot qui voulait trouver une profession alliant l'engagement intellectuel et physique, l'envie de commander, de décider et de voyager.

Ce jour de commémoration restera gravé dans la mémoire de ce lieutenant et de l'assemblée présente.

Elisabeth Pruvot

### PLANTATIONS « TRAME VERTE ET BLEUE »

## Tout n'est pas encore bouclé!

Pour la troisième année consécutive, le dispositif « Trame Verte et Bleue » va être mis en œuvre par la Région Nord Pas-de-Calais avec pour objectif, toujours le même, de favoriser le maintien et le développement de la biodiversité liée au paysage bocager, caractéristique de l'Avesnois ; ce maillage bocager permettant le renforcement de couloirs écologiques nécessaires à la circulation de la faune et de la flore.

Une incitation financière est liée à ce programme puisque la Commission Aménagement Territorial-Tourisme-Environnement-Plan Climat de la Région a reconduit une enveloppe de 33 300 €uros hors taxes, mise à la disposition de notre communauté de communes.

## Rappelons ici le fonctionnement de cette opération...

Y ont accès, les particuliers (propriétaires ou locataires), les associations et les entreprises, à l'exception des entreprises agricoles pour lesquelles d'autres dispositifs existent déjà. L'aide de la Région est de 75% du budget engagé, à quoi s'ajoutent 5% de la part de la Communauté de Communes Mormal-Maroilles. Seuls 20% restent donc à la charge des porteurs de projets, lesquels doivent cependant respecter le cahier des charges suivant, en matière de plantations :

- . Pour les arbres fruitiers (hautes tiges, variétés d'essences locales) minimum de 10 arbres ;
- . Pour les arbres têtards (charmes ou saules), minimum de 5 arbres ;
- . Pour les haies, minimum de 25 mètres.

Comme pour l'année 2012, la 2C2M a décidé d'affecter la dotation à 50/50 entre les communes et les particuliers, un arbitrage final pouvant toutefois intervenir pour donner un maximum de satisfaction aux candidats. Pour le moment, voici la situation des demandes au niveau des communes :

- . Le Favril: 10 fruitiers;
- . Fontaine-au-Bois : 20 fruitiers, 300 mètres de haies ;
- . Bousies : 15 fruitiers, 15 têtards, 1620 mètres de haies ;
- . Locquignol : 20 fruitiers, 50 mètres de haies.

Au niveau des particuliers, le recensement des candidats est encore ouvert après les demandes émanant de Maroilles, Fontaine-au-Bois et Le Favril, jusqu'à la date du 31 mars, les plantations devant intervenir à l'automne 2013.

Sébastien Montay, en charge du dossier à la 2C2M nous a fait remarquer qu'en trois années, le maillage du territoire de notre communauté de communes serait complet si Landrecies, Preux-au-Bois et Robersart parvenaient à susciter quelques candidatures. Appel est donc lancé aux intéressés qui ne se seraient pas encore manifestés!

#### Jean-Marie Leblanc

Pour tout renseignement, contacter Sébastien Montay à la 2C2M, tél. 03 27 77 52 35



Le saule têtard est un arbre adapté aux zones humides. Poussant au bord des rivières ou au milieu des prairies, les saules ont souvent été taillés en boule (têtard) pour l'exploitation du bois et pour limiter leur extension. La base permanente du tronc porte ainsi au cours de sa vie plusieurs générations successives de branches. Le tronc devient noueux et se creuse en se décomposant partiellement. Ces arbres sont la providence pour de nombreuses espèces d'oiseaux : hibou moyen duc, chouette hulotte, chouette chevêche, canard colvert, faucon crécerelle, mésange charbonnière, mésange bleue...

## TRAVAUX REALISES RECEMMENT DANS NOS 10 COMMUNES



Maroilles: la réalisation des travaux du carrefour de la Basse-Maroilles et de l'entrée de la
commune est la première phase achevée d'une
réfection complète de la chaussée à venir.
L'ensemble des travaux, comprenant la réfection de la totalité de la Grand-rue, RD 959, du
pont de la route de Landrecies au cimetière, les
places de la mairie et de l'église, sera terminé en
2013. L'utilisation pour les trottoirs, bordures
et mobilier urbain, des matériaux nobles de la
région, pierre bleue et bois, respectueuse de
l'environnement, apportera un cadre de vie
amélioré aux habitants de Maroilles, une mise
en valeur d'un patrimoine bâti exceptionnel,
sans compter une sécurité routière renforcée.



Forest: suite à une étude « cadre de vie », des travaux importants ont été réalisés sur toute la traversée du village (1200 m). Une partie de la chaussée a été décaissée (200 m). Les réseaux ERDF, France Telecom et éclairage public ont été enfouis. Une partie du réseau d'eau potable

a été redimensionnée. Une bouche incendie supplémentaire a vu le jour. De nouveaux candélabres ont été posés. Les trottoirs ont été refaits (2400 m). Des places de stationnement pour véhicules légers ont été aménagées. Les caniveaux ont été réalisés en grès. L'entrée du village (vers Montay) a été particulièrement soignée (chemin piétonnier). Le Conseil Général a réalisé une « bande multi-usages » qui permettra, en toute sécurité, la libre circulation des piétons, des cyclistes, des poussettes, des personnes handicapées ou âgées. Des plantations viendront égayer l'ensemble.



Bousies : le chœur de l'église vient d'être entièrement restauré.



Locquignol : la toiture de l'église vient d'être refaite.



Le Favril: depuis cette rentrée scolaire, une 3ème classe a vu le jour. Il n'y a pas eu de travaux somptuaires récents, hormis quelques aménagements à la cantine et à l'accueil périscolaire, notamment des travaux d'éclairage mieux adaptés et plus lumineux.



Robersart : en août et septembre, des travaux ont été effectués sur la façade et les côtés de la mairie : rejointoiement, étanchéité du toit, remplacement des fenêtres et des appuis.



Fontaine: une nouvelle mairie et une salle de classe sont en cours de construction.



**Preux :** réfection extérieure du Club des Ainés. Le travail a été réalisé par le personnel communal et celui de la 2c2m.



Landrecies: construction d'un préau commun à l'école maternelle rue de Bourgogne et l'école Maurice Carême. L'école maternelle n'avait pas de préau pour les récréations des enfants et certaines activités. En cas d'intempéries, l'abri bus initial était insuffisant pour accueillir les parents qui attendaient leurs enfants à la sortie des écoles. Ce constat a décidé l'équipe municipale à créer un bâtiment qui puisse répondre à ces besoins.



Croix-Caluyau: d'importants travaux ont été effectués à la mairie et à la salle des fêtes: remplacement des menuiseries, pose de volets au rez-de-chaussée de la mairie, ravalement de toutes les façades, désamiantage de toutes les toitures, pose d'une nouvelle toiture, pose de briquettes sur la partie bétonnée de la salle des fêtes, destruction et réédification du muret avec pierres bleues ... en attente de livraison d'une grille et d'un portail.

## Le ramassage des ordures ménagères

Deux bacs sont mis à la disposition des habitants de la 2C2M : le couvercle vert pour les ordures ménagères, le couvercle jaune et bleu pour les déchets recyclables qui seront valorisés sous forme de nouveaux produits. Ces matériaux, une fois recyclés, connaîtront une nouvelle vie (emballages en verre, en carton, canettes en aluminium, papier...).

Pour de plus amples informations, un guide du tri est à votre disposition à la 2C2M, contactez ses services.

\*\*\*

Mme Caroline Staechelin, pendant les heures d'ouverture, reçoit les usagers concernant les réclamations relatives aux changements de situation pour la redevance des ordures ménagères. Prière de produire les justificatifs. Tél. 03 27 77 52 35.

## Calendrier et fréquence de la collecte

Mercredi	LANDRECIES (secteur rose) : route de Maroilles RD 959 et route du Préseau LANDRECIES (secteur orange) : Sud - Sud-Est MAROILLES LOCQUIGNOL LE FAVRIL
Jeudi	LANDRECIES (secteur bleu): Nord - Nord-Ouest ROBERSART PREUX AU BOIS FONTAINE AU BOIS BOUSIES: rues de Robersart et de Landrecies
Vendredi	LANDRECIES (secteur vert) : centre + Faubourg de France BOUSIES : toutes les rues sauf rues de Robersart et Landrecies CROIX CALUYAU FOREST EN CAMBRESIS

## Horaires de la déchetterie

#### Attention:

La déchetterie est fermée les jours fériés, la 1e semaine d'août, la 1e semaine de novembre et pendant les fêtes de fin d'année.

#### Renseignements:

à la déchetterie : 03 27 77 07 77 ou à la 2c2m : 03 27 77 52 35

	matin	après-midi
Lundi	Fermée	14h à 18h
Mardi	Fermée	14h à 17h
Mercredi	9h à 12h	14h à 17h
Jeudi	Fermée	
Vendredi	Fermée	13h à 19h
Samedi	9h à 19h	
Dimanche	Fermée	

#### Modalités

L'accès à la déchetterie est gratuit pour les personnes habitant l'une des communes de la 2c2m.

Des barrières électriques ont pour but de réguler, filtrer la fréquentation, donner la possibilité au gardien de mieux contrôler l'identité, la provenance des usagers et limiter les encombrements sur les quais.

Mise en place d'un broyeur de végétaux avec benne de récupération des copeaux.

Les tontes des pelouses ne sont plus acceptées pendant la période hivernale, c'est à dire du 1er novembre au 31 mars. Par contre, les feuilles, fleurs fanées et branchages sont acceptés toute l'année.

De même, les pneus, les bouteilles de gaz et l'amiante ne sont plus autorisés.

# JEAN LEBON, UNE REFERENCE MUSICALE EN AVESNOIS (suite)

« Pour le musette et les bals, ce n'était pas difficile : un, deux, trois, quatre et on mettait en route, chacun connaissait sa partition ».

C'est l'explication que fournit Jean Lebon quand on lui fait la remarque qu'il n'avait jamais fait d'études de direction d'orchestre, alors que la deuxième partie de sa carrière, la plus longue, va être consacrée à diriger des harmonies régionales!



On le retrouve ici pour la suite de sa biographie dans les années cinquante, où il continue tout d'abord ses pérégrinations professionnelles, car il a charge de famille : il aura au total sept enfants, six filles et un garçon et à ce jour quinze petits enfants et huit arrière petits enfants! Il faut donc vivre et il n'y aura bientôt plus les petits bals du week-end, épuisants, certes, mais un peu rémunérateurs tout de même. Le courage ne lui manque pas : après quelques mois dans un tissage au Cateau, il se fait embaucher à Vallourec après avoir suivi des cours de dessin dans une école d'apprentissage, pour devenir mécanicien-ajusteur. Il y sera magasinier et y fera les "trois/ huit" durant trente ans, sans jamais prendre de vacances.

Car, s'il est toujours trompettiste à l'harmonie de Bousies et sous-chef auprès de M. Alglave depuis 1953, il y donne aussi des cours de solfège. Cela va durer jusqu'en 1977. Sans oublier les cérémonies militaires du 8 mai, du 14 juillet, du 11 novembre où il court de Bousies à Preuxau-Bois, ou à Fontaine-au-Bois, où on l'appelle pour jouer la Marseillaise et la sonnerie aux morts. « C'était une promesse que j'avais faite à papa, qui était très patriote et moi, après

trois ans d'armée et de musique militaire, je connaissais le protocole sur le bout des doigts. J'ai même reçu la médaille du mérite de l'Union Nationale des Combattants sans jamais avoir combattu, simplement pour services rendus. »

Ayant abandonné la trompette pour le bugle prêté par Alfred Godbille, le président de l'harmonie de Bousies - il continue de venir en renfort ici et là, à Landrecies, à Berlaimont, comme il le fait toujours aujourd'hui, à 81 ans, à Prisches et à Louvignies-Quesnoy - et il joue à peu près chaque fois qu'on lui demande dans un banquet ou une fête... jusqu'à cet incident de 1983 où, au PMU de Bousies, on le pria de jouer l'Internationale et qu'il s'exécuta avec pour conséquence que, témoin de la scène son président - qui n'était pas de gauche! - lui demanda de lui restituer l'instrument. « Moi, je jouais ce qu'on me demandait, se justifie Jean aussi bien Les Africains l'Internationale après un défilé le matin que l' Ave Maria pour une communion l'après-midi. La musique, ce n'est pas de la politique... »



Mais justement à Bousies, dans ces années-là, celle-ci sommeille toujours. Avant la guerre, il y avait eu une société de musique de gauche et une de droite, et dans les défilés, c'était à celle qui jouerait plus fort que l'autre! Nous sommes en 1984 et, le 14 juillet, des conseillers municipaux lui demandent de recréer « quelque chose » puisque la précédente harmonie a sombré en 1977. Alors, il rassemble quelques copains qui comme lui «étaient privés de musique» comme il le dit si joliment ; et quelques semaines plus tard, une fanfare était en ordre de marche pour le défilé du 11 novembre et les suivants. C'était reparti pour la musique à Bousies : bientôt une trentaine de musiciens et un premier banquet de Sainte-Cécile l'année suivante. Jean Lebon assure les

cours de solfège et les cours d'instrument, gracieusement, durant deux ans en échange du bugle de marque « Courtois » (valeur 6 000 francs) dont il avait besoin et qu'on a mis à sa disposition.

### Bousies lui rend hommage

Arrive 1989 : les élections municipales et le Bicentenaire de la Révolution française. Nouvellement élu maire, André Ducarne veut soutenir la musique mais dans le village, il reste des cicatrices et c'est même un peu Cloche merle : une phalange de l'ancienne formation a créé une fanfare dissidente et même si elle fera long feu, les remous sont difficiles à maitriser. Et ce n'est pas fini! Toutefois, si la politique, les rivalités, les jalousies alimenteront encore la chronique locale, la musique, elle, sort plutôt gagnante : une école de musique est créée officiellement et le maire la baptisera très justement « Ecole de musique Jean Lebon » eu égard à ses mérites, avec des professeurs de flûte, de saxophone, de percussion, de clarinette ; une autre crise est encore surmontée en 1995-96, mais quelques années plus tard, Jean Lebon va enfin trouver un peu de sérénité - et un grand bonheur - en accueillant Maurice André, venu à Bousies donner gratuitement un concert en présence de plus de 600 personnes dans l'église. Maurice André, Jean Lebon était allé l'écouter de temps à autre dans le Nord, à Lille, à Cambrai, à Valenciennes en compagnie d'un autre ami nordiste du brillantissime trompettiste, le président de l'harmonie de Caudry, Germain Santer, décédé au cours de cette année 2012. Les deux Nordistes et leurs épouses furent aussi reçus chez Maurice André à Saint-Jean-de-Luz et c'est ce respect et cette amitié partagée qui valurent à Jean Lebon de se voir offrir par ses deux amis le tuba « Courtois », dont il avait besoin (gravé au nom de ses deux bienfaiteurs!) car il lui fallait une embouchure plus large, ses lèvres ne lui permettant plus d'être opérationnel à la trompette.

L'autre facteur de soulagement intervint l'année suivante en 2004 lorsque Jean Lebon, comme il l'avait annoncé, renonça à diriger l'harmonie, se contentant de continuer les cours de solfège. Le « passage de baguette » eut lieu lors du concert d'automne entre lui et Nicolas Boquet, un jeune trompettiste qui dut hélas gagner la région lilloise pour des raisons professionnelles. Lui succéda ensuite Anne-Sophie Joseph qui, elle aussi, fut trop absorbée par son métier d'enseignante. Une nouvelle équipe s'est mise en place ces dernières années autour de la famille Delebecq qui a redonné à la phalange bodicienne l'équilibre dont elle avait besoin, à l'image de la très dynamique et très souriante Marie-Estelle qui exerce la fonction de présidente avec beaucoup de dévouement ; un dévouement qu'elle consacre aussi à Jean Lebon lequel a trouvé là une sorte de seconde famille.



Il est vrai que son épouse, décédée en 2003, a laissé un grand vide auprès de lui, après lui avoir tant facilité l'existence turbulente qui fut la sienne et l'avoir laissé vivre sa passion dévorante pour la musique.

Dans sa maison de la rue des Sausselettes à Bousies, qu'il a transformée et aménagée de ses mains (sa formation aux métiers du bâtiment, autrefois!) le téléphone sonne souvent, y compris de la part de responsables d'harmonies voisines qui ont besoin d'un renfort de « basses » pour un concert. Vous pouvez aussi le trouver un jour où il prend sa leçon de piano, car notre diable de musicien s'est mis en tête d'en jouer, sur l'instrument électronique dont on lui a fait cadeau pour ses 80 ans. Car Jean Lebon, en cette fin de carrière, s'est vu couvrir de récompenses et d'hommages mérités, quand bien même sa discrétion naturelle ne l'aurait jamais mis en position de vouloir briller. Il a une vie tout à fait simple et sobre : « jamais une goutte d'alcool depuis mon dernier demi au Bodicien (le café du centre à Bousies) le 24 février 1985 et je n'ai jamais fumé de ma vie ». Il ne rêve toujours pas de voyages ou de vacances car « je n'ai jamais pris l'avion, je suis claustrophobe ».

Lorsqu'on l'interroge sur ses goûts musicaux, lui qui a touché à peu près à tout durant sa longue carrière, il répond : « ma préférence va à la musique classique et dans la musique classique, je suis toujours ému par la beauté des symphonies de Beethoven et par le concerto n° 13 de Tchaïkovski, si joliment remis d'actualité par le film Le Concert ; d'ailleurs, j'aime toute la musique de Tchaïkovski».



Mais on sent bien, on sait bien, que n'importe quelle musique, la plus modeste formation, le plus débutant de ses élèves, retient son attention et osons le dire, son amour pour l'art qui l'a capturé dans sa jeunesse pour ne plus le quitter. Et sa jeunesse d'esprit et de cœur, elle non plus, ne l'a jamais quitté.

Monsieur Jean Lebon, vous avez été et vous êtes toujours une sacrée belle référence pour notre Avesnois. On ne résiste pas à l'obligation de vous dire merci!

Jean-Marie Leblanc

## BREVES... BREVES...

### **MAROILLES**

L'association « Les routes du Maroilles » nouvellement créée se propose les 1er et 2 juin 2013 de relier avec plusieurs dizaines d'attelages anciens La Capelle à Maroilles. Engagée auprès de diverses associations d'attelages anciens et d'élevage de chevaux des départements de l'Aisne et du Nord, la commune de Maroilles offrira le dimanche 2 juin une manifestation autour de l'arrivée des équipages. L'objectif affiché à travers cette randonnée équestre, promouvoir notre territoire, le bocage de Thiérache insuffisamment connu du grand public, et braquer les projecteurs de l'actualité sur notre fromage, produit d'excellence qui unit l'Aisne et le Nord. Une première qui a été rendue possible par l'engagement des élus de La Capelle et Maroilles, l'aide de la Société des courses de La Capelle et les associations équines.

## Programme non encore définitif, ouverture gratuite pour tous :

- Le 1er juin : présentation des attelages sur l'hippodrome de La Capelle, concours de maniabilité, défilé dans les rues de la ville, fête nocturne.
- Le 2 juin : randonnée des attelages reliant La Capelle à Maroilles via Beaurepaire, accueil à Maroilles place Verte vers 14 heures et fête en musique pour tous.

## LE CARRE DES SAVEURS EN VITESSE DE CROISIERE

Depuis le mois de juin et la réforme de son fonctionnement qui l'a fait passer sous le régime d'une Société Publique Locale, à laquelle notre Communauté de Communes a confié les compétences touristiques, le Carré des Saveurs intensifie son activité. En six mois, cette petite structure animée par Sophie Devlieger a accumulé les manifestations liées à l'accueil et aux activités culinaires sur notre territoire.

Citons par exemple deux mariages clés en main (plus de 100 personnes à chaque fois), des combinés « Saveurs et Sens » (150 adultes et enfants), une journée spéciale Seniors à Maroilles (350 personnes), une étape du circuit secret des « Nuits Secrètes » d'Aulnoye-Aymeries (100 personnes), une « Cooking Academy » aux vacances de Toussaint (26 jeunes stagiaires, plus de 100 personnes au dîner de clôture), plusieurs séminaires et mariages réservés pour les mois à venir....

L'option prise par nos élus semble trouver son bien-fondé dans cette série d'événements variés tournant autour du thème du bien manger et des produits du territoire, assurés par une équipe réduite mais extrêmement motivée et qui sait utiliser le savoir-faire de plusieurs restaurateurs locaux. On ne peut qu'espérer un développement croissant de ces activités qui dynamisent et modernisent l'image de nos « Terres du Pays de Maroilles ».

J.-M. L.

° Tous renseignements au Carré des Saveurs ; tel. 03 27 77 02 10



## HISTOIRE DE LA CARTE POSTALE DANS NOS COMMUNES

Admirer une carte postale, c'est l'art de voyager immobile! La carte postale ancienne est aujourd'hui reconnue comme un document iconographique à part entière. Au 19e siècle, ces documents sont rares. Le début du 20e verra une explosion de la photographie pour carte postale, grâce à la possibilité de reproduire ces photos sur le papier.

#### Création officielle: 1873 pour la France

Les premières cartes postales officielles apparurent le 15 janvier 1873 (loi du 20/12/1872). A partir de ce moment, « les postes » éditent des cartes dont le recto est réservé à l'adresse et le verso à la correspondance.

Le Marseillais Dominique Piazza a le premier commercialisé des cartes photographiques imprimées en 1891. Elles restent très rares jusqu'en 1897, date à laquelle chaque commune importante de France édite des « pionnières » de ce type.

Phototypie = reproduction en grand nombre sur papier non photographique. Invention en 1889 à Nancy par Bellieni. Premier producteur dans notre région : Aristide Laffineur.

#### Quelques dates pour la classification

Les pionnières : avant 1903 L'âge d'or : 1903/1914

Les cartes semi-modernes : 1914/1975

Les cartes modernes et contemporaines : à partir de 1975

#### Quelques exemples de tarification postale

Régime intérieur : 10 centimes de 1878 à 1916, 15 centimes de 1917 au 1er avril 1920, 55 centimes du 12 juillet 1937 au 17 novembre 1938...

Régime intérieur « 5 mots » : créé le 1er mai 1910

(pas plus de 5 mots écrits sur la carte) : 5 centimes à l'origine, puis 10 centimes de 1917 au 1er avril 1920, 30 centimes du 12 juillet 1937 au 17 novembre 1938...

Régime étranger: 10 centimes de 1878 à 1916, 30 centimes du 1er avril 1921 au 1er avril 1924, 1 franc du 1er août 1937 au 1er décembre 1938... Cartes postales avec mention « imprimé »: 5 centimes jusqu'en 1907, puis tarif des imprimés en

#### Les éditeurs

fonction du poids.

#### • Editeurs et imprimeurs régionaux

Aristide Laffineur (1857-1940) : photographe-éditeur, il fut le premier et le plus important producteur de la région durant l'âge d'or de la C.P.

Albert Deflandre : succède à Aristide Laffineur vers 1921/1922, décède vers 1930.

Jean Mercier : succède à Albert Deflandre vers 1930 jusqu'à environ 1955.

Ludovic Couture : il était installé à Haumont, à proximité d'Albert Deflandre.

A. Bertelet: B.E. Haumont = A. Bertelet-Louvard Editions. Edite avec la maison Doremus de Maroilles.

Emile Manouvrier-Richard: installation de l'imprimerie en 1899 à Landrecies. En 1913, Emile, successeur de son père cette année-là, occupe 13 ouvriers. Elle fonctionne jusqu'en 1968.

Autres éditeurs régionaux : Baudchon-Burlion, E. Mathiot, Remy, Delgorge, Lévecque-Béguin,...

#### • Principaux éditeurs et imprimeurs nationaux

A. Breger Frères : grande maison d'édition de Paris.

Paul Dupré : maison d'édition de Saint-Quentin.

Paul Delsart : maison d'édition de Valenciennes.

A.F. Laclau Ainé: maison d'édition de Toulouse, qui, en 1918, se substitue aux éditeurs locaux dont le matériel a été détruit par l'occupant. Cartes bilingues pour les soldats anglais.

Hervé Gournay



Maroilles Place de l'Eglise





Fontaine : rue de Landrecies



Bousies : sortie de l'usine Seydoux

Croix-Caluyau : ecole et mairie



9 - Groix pres Forcat (Nord) - École et Mairie



Landrecies : rue du puits de la croix

